

Barème d'honoraires

à compter du 26 janvier 2026

Transaction⁽²⁾

BIEN D'HABITATION ET HORS HABITATON

(maison, appartement, parking, garage, terrain, autres)

Prix net vendeur	Honoraires TTC ⁽¹⁾
de 0€ à 110 000€	5 990€
de 110 001€ à 250 000€	5,90%
de 250 001€ à 400 000€	5,50%
de 400 001€ à 600 000€	5%
plus de 600 001€	4%

BIEN PROFESSIONNEL

(locaux, fonds de commerces, cession droit au bail)

Prix net vendeur	Honoraires TTC ⁽¹⁾
de 0€ à 30 000€	5 000€
de 30 001€ à 85 000€	7 500€
de 85 001€ à 200 000€	8%
de 200 001€ à 400 000€	7%
plus de 400 001€	6%

(1) Taux de TVA applicable de 20%

(2) Honoraires à la charge de l'acquéreur.

En cas de délégation de mandat, le montant des honoraires applicables reste celui du mandat principal.

Location⁽³⁾

HABITATION PART LOCATAIRE

Visite, dossier et rédaction du bail	Zone non tendue : 8€/m ²
Etat des lieux	3€/m ²

HABITATION PART PROPRIETAIRE

Visite, dossier et rédaction du bail	Zone non tendue : 8€/m ²
Etat des lieux	3€/m ²
Entremise	150 €

BAIL COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL

Honoraires à la charge locataire : 2 mois de loyer TTC⁽¹⁾
hors rédaction de bail

(3) Tenant compte du plafonnement des honoraires prévu par le décret n°2014-890 du 1er août 2014.

CPARTOURS SAS au capital de 1 000€ - SIRET 909 324 212 R.C.S. TOURS.

Carte Professionnelle n° CPI37012022000000004.

